



# Finistère

Le département compte six anciens « quartiers » des affaires maritimes : Morlaix, Brest, Douarnenez-Camaret, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

## Les ports

Huit ports de pêche équipés d'une criée : Roscoff, Brest, Douarnenez, Audierne, Saint-Guénolé, Le Guilvinec, Loctudy et Concarneau, mais également 50 points de débarquement autorisés pour les produits de la pêche (15 sites principaux et 35 sites secondaires).

Quatre ports de commerce : Roscoff, Brest, Douarnenez et Quimper.

Plus de 80 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département pour 28 700 places.  
Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Le port à sec de Concarneau compte plus de 600 places en intégrant Port-La-Forêt, Bénodet et Loctudy où l'entreprise a étendu son activité.

14 ports de plaisance structurants à souligner : Roscoff Blocon, Morlaix, Brest (port du Moulin blanc et port du château), L'aber Wrac'h, Morgat, Camaret, Douarnenez, Audierne, Loctudy, Sainte-Marine, Bénodet, Port la-Forêt et Concarneau.

## La pêche professionnelle maritime

**534 navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département**

6 navires neufs mis en service en 2019<sup>(2)</sup>.

72 % des navires sont enregistrés en petite pêche\*.

Audierne	Pêche côtière*	3	Total : 41
	Pêche au large*	1	
	Petite pêche*	37	
Brest	Grande pêche*	0	Total : 103
	Pêche côtière*	11	
	Petite pêche*	92	
Concarneau	Grande pêche*	14	Total : 93
	Pêche côtière*	10	
	Pêche au large*	3	
	Petite pêche*	66	

Camaret	Petite pêche*	5	Total : 5
Douarnenez	Petite pêche*	11	Total : 11
Le Guilvinec	Pêche côtière*	27	Total : 207
	Pêche au large*	52	
	Petite pêche*	128	
Morlaix	Pêche côtière*	9	Total : 74
	Pêche au large*	12	
	Petite pêche*	53	

Après placement en redressement judiciaire, l'armement coopératif Arcobreizh a été repris en 2019 par une société d'Ille-et-Vilaine (Armement breton).

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

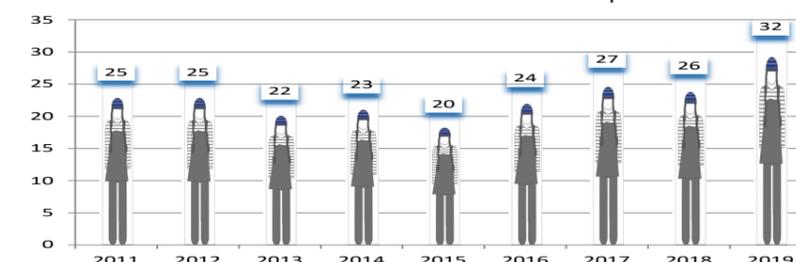
Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Audierne	3	37	0	1	0	41
Brest	24	66	13	0	0	103
Concarneau	10	50	11	5	17	93
Camaret	3	2	0	0	0	5
Douarnenez	2	8	1	0	0	11
Le Guilvinec	28	65	49	65	0	207
Morlaix	32	20	7	15	0	74
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>248</b>	<b>81</b>	<b>86</b>	<b>17</b>	<b>534</b>

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Audierne	0	1	10	5	18	6	1	0	41
Brest	6	1	15	12	34	24	10	1	103
Concarneau	0	2	5	10	41	26	4	5	93
Camaret	0	1	0	0	0	4	0	0	1
Douarnenez	0	0	0	0	3	3	5	0	11
Le Guilvinec	9	7	25	15	75	63	11	2	207
Morlaix	3	2	6	6	26	26	5	0	74
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>61</b>	<b>48</b>	<b>197</b>	<b>152</b>	<b>36</b>	<b>8</b>	<b>534</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	5	28	24	36	37	4	<b>134</b>
Brest	14	73	114	100	69	32	<b>402</b>
Concarneau	20	129	118	181	203	17	<b>668</b>
Camaret	0	5	1	14	8	0	<b>28</b>
Douarnenez	3	10	17	16	27	6	<b>79</b>
Le Guilvinec	24	189	193	211	262	29	<b>908</b>
Morlaix	0	37	44	57	72	27	<b>237</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>471</b>	<b>511</b>	<b>615</b>	<b>678</b>	<b>115</b>	<b>2 456</b>

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



## 2 456 marins-pêcheurs identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

Répartition par genre

	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Audierne	64	18	20	32	<b>134</b>
Brest	194	75	59	74	<b>402</b>
Concarneau	174	59	100	335	<b>668</b>
Camaret	11	0	10	7	<b>28</b>
Douarnenez	29	2	23	25	<b>79</b>
Le Guilvinec	343	153	339	73	<b>908</b>
Morlaix	98	40	80	19	<b>237</b>
<b>TOTAL</b>	<b>913</b>	<b>347</b>	<b>631</b>	<b>565</b>	<b>2 456</b>



**59** marins-pêcheurs étrangers, dont 38 originaires de l'Union européenne.

**470 401** jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

### Hors criée

Le total des captures de thon tropical effectuées dans l'océan Atlantique et en océan Indien par les armements de Concarneau s'élève à 121 900 tonnes.

Des ventes directes entre pêcheurs et transformateurs (notamment sardine, thon germon, etc) complètent la production vendue en criée.

30 navires goémoniers sont immatriculés dans le Finistère dont 26 à Brest, 1 au Guilvinec et 3 à Morlaix. Leur production s'élève à 62 750 tonnes de laminaires (45 000 tonnes de digita et 17 750 tonnes d'hyperboréa).

### Ventes enregistrées par les criées

Comme ces trois dernières années, l'activité des ports finistériens est globalement orientée à la baisse. Cela s'explique par des facteurs conjugués : météorologie défavorable, départ de navires hauturiers, arrêts techniques, baisse des apports de certaines espèces.

En 2019, les criées de Roscoff, Brest, Douarnenez et Loctudy ont vu leurs résultats progresser en volume et en valeur. La criée d'Audierne a vu sa valeur croître alors que son tonnage a baissé.

Dans les ports de pêche de Cornouaille, la production de baudroie, églefin et anchois a notamment baissé, celle de sardine et de thon a augmenté par rapport à 2018.

La vente à distance est très implantée dans les criées du département (de 68 à 90 % selon les criées).

**Commercialisation totale :**  
**41 869 tonnes (-3,20 %)**  
**144,93 millions d'euros (-5,82 %)**  
**3,46 €/kg (-1,98 %)**

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

Source : DDTM/DML 29

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Les résultats des criées  
2019

	Quantité (tonnes)	Variation 2019/2018 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2019/2018 (%)	Prix moyen (€/kg)
Roscoff	5 187	7,86	21,50	4,37	4,14
Brest	2 112	10,11	10,34	6,93	4,90
Douarnenez	6 159	19,66	6,15	13,68	1
Audierne	1 078	-4,94	7,69	3,78	7,14
Saint-Guérolé	7 303	-5,94	11,99	-10,79	1,64
Guilvinec	14 217	-14,24	59,78	-12,49	4,20
Loctudy	2 601	6,38	11,40	4,30	4,38
Concarneau	3 212	-7,11	16,08	-5,80	5,01

**Criée de Roscoff**

**Commercialisation totale :**  
5 187 tonnes (7,86 %)  
21,50 millions d'euros (4,37 %)  
4,14 €/kg (-3,27 %)

La baudroie reste l'espèce phare de la criée. Elle est commercialisée entière, en filet ou en queue.

La production provient essentiellement de chalutiers, suivis des fileyeurs puis des dragueurs.

La criée comptabilise 94 acheteurs, dont 71 mareyeurs et 11 poissonniers.

**Espèces principales**

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	820	16	4,49	21	5,48
Merlan	725	14	1,76	8	2,43
Églefin	523	10	1,39	6	2,66
Seiche commune	261	5	0,73	3	2,80
Raie lisse dite blonde	252	5	0,61	3	2,42
Coquille Saint-Jacques	212	4	0,63	3	2,97
Calmar	196	4	1,39	6	7,09
Tourteau	160	3	0,72	3	4,50
Turbot	132	3	2,06	10	15,61
Saint-Pierre	109	2	1,44	7	13,21

La criée occupe la première place nationale pour la commercialisation de barbue et de turbot produits par les navires français. Source : FranceAgriMer/VISIOmer

**Criée de Brest**

**Commercialisation totale :**  
2 112 tonnes (10,11 %)  
10,34 millions d'euros (6,93 %)  
4,90 €/kg (-2,78 %)

Le record historique de tonnage depuis l'ouverture de la criée en 1992 est atteint en 2019. 130 producteurs (des ports du Conquet, de l'Aberwrac'h, des îles de Molène et Ouessant, de la rade de Brest et des Côtes-d'Armor) ont vendu leurs produits à la criée de Brest.

84 acheteurs sont agréés, dont 55 mareyeurs et 18 poissonniers. Ils sont originaires de Bretagne, Loire-Atlantique, Vendée, Charente maritime, région parisienne et Espagne.

90 % des ventes sont réalisées à distance.

**Espèces principales**

Plus de 50 % de la production provient de fileyeurs.

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	463	22	2,46	24	5,31
Araignée de mer	301	14	0,67	6	2,23
Coquille Saint-Jacques	215	10	0,94	9	4,37
Raie lisse dite blonde	121	6	0,29	3	2,40
Amande de mer	114	5	0,05	0,48	2,33
Lieu jaune	110	5	0,72	7	6,55
Tourteau	78	4	0,39	4	5,00
Praire	46	2	0	3	3,85
Homard européen	34	2	0,70	7	20,59
Turbot	31	1	0,51	5	16,45

**Criée de Douarnenez**

**Commercialisation totale :**  
6 159 tonnes (19,66 %)  
6,15 millions d'euros (13,68 %)  
1€ /kg (-4,76 %)

Le poisson bleu\* (sardine, anchois) reste emblématique du port. Sa production augmente fortement en 2019, confortant un volume et une valeur en hausse, malgré la baisse du prix moyen. La pêche à la bolinche\* assure la majorité (93 %) de la production vendue sous criée.

Douarnenez est une base avancée pour les débarquements de navires de pêche au large des armements Scapêche et La Houle, mais également d'armements franco-espagnols. 99 % des ventes sont effectuées à distance.

La criée comptabilise 48 acheteurs, dont 36 mareyeurs et 5 poissonniers.

La pêche locale approvisionne les conserveries de Douarnenez qui offrent à la ville 770 emplois (60 % des emplois portuaires) pour 63 millions d'euros de richesse dégagée, soit plus de 80 % de la richesse produite par le port.

Source : INSEE dossier Normandie 3/2017

Une part importante de transactions se fait hors criée (sardine, thon germon). La production de thon hors criée a augmenté en 2019.

**Espèces principales**

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine commune	5 519	90	4,43	72	0,80
Tourteau	241	4	0,86	14	3,57
Thon germon	165	3	0,49	8	2,97
Maquereau commun	105	2	0,11	2	1,05
Anchois commun	99	2	0,14	2	1,41
Thon rouge	4	0,06	0,03	0,5	7,50
Homard européen	2	0,03	0,02	0,3	10,00
Pageot commun	2	0,03	0,06	1	30,00

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de sardine (32 % de la production française) et de tourteau par les navires français. Source : FranceAgriMer/VISIOmer

### Criée d'Audierne

**Commercialisation totale :**  
1 078 tonnes (-4,94 %)  
7,69 millions d'euros (3,78 %)  
7,14€ /kg (9,34 %)

Le port se caractérise par des espèces nobles à forte valeur ajoutée (notamment bar de ligne, lieu jaune, baudroie).

Près de 70 % de la production proviennent de fileyeurs.

L'augmentation du prix moyen, suite à la baisse de captures de certaines espèces, permet au port d'avoir une valeur commercialisée en hausse alors que son volume baisse.

La criée est approvisionnée par 27 fileyeurs et ligneurs pratiquant la pêche côtière\*.

Elle comptabilise 83 acheteurs, dont 55 mareyeurs et 15 poissonniers.

Les achats y sont réalisés à distance.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Lieu jaune	233	22	1,76	23	7,55
Raie douce	185	17	0,46	6	2,49
Baudroie	138	13	0,75	10	5,43
Bar commun	78	7	1,33	17	17,05
Vieille commune	40	4	0,05	1	1,25
Araignée de mer	36	3	0,05	1	1,39
Pagre commun	34	3	0,53	7	15,59
Dorade rose	34	3	0,52	7	15,29
Griset dit dorade grise	23	2	0,13	2	5,65
Sole commune	20	2	0,39	5	19,50

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de lieu jaune.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

### Criée de Saint-Guénolé (Penmarc'h)

**Commercialisation totale :**  
7 303 tonnes (-5,94 %)  
11,99 millions d'euros (-10,79 %)  
1,64 €/kg (-5,20 %)

Les derniers mois de l'année expliquent les résultats négatifs de la criée, malgré les bons chiffres des huit premiers mois, notamment pour la commercialisation de poisson bleu.

La majorité de la production négociée en criée provient de la pêche à la bolinche\*.

La criée comptabilise 96 acheteurs, dont 61 mareyeurs et 21 poissonniers.

L'achat à distance couvre 67 % des transactions.

Le port enregistre une part importante de transactions hors criée.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine commune	4 644	64	3,74	31	0,81
Anchois commun	1 313	18	1,24	10	0,94
Congre	119	2	0,15	1	1,26
Merlu commun	113	2	0,42	4	3,72
Petite roussette	93	1	0,05	0,40	0,54
Raie lisse dite blonde	80	1	0,24	2	3,00
Lieu jaune	65	1	0,44	4	6,77
Émissoles	58	1	0,09	1	1,55
Langoustine	55	0,75	0,68	6	12,36
Baudroies	55	1	0,31	3	5,64

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de l'anchois.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

### Criée du Guilvinec

**Commercialisation totale :**  
14 217 tonnes (-14,24 %)  
59,78 millions d'euros (-12,49 %)  
4,20€/kg (1,94 %)

Deuxième criée française en valeur, Le Guilvinec a vu son volume et sa valeur commercialisés chuter fortement en 2019. Les achats par la cellule commerciale du port baissent également. La baudroie, l'églefin, la langoustine ont manqué à la criée. Les apports des navires hauturiers et côtiers ont baissé à l'exception des côtiers non chalutiers.

La majorité de la production vendue sous criée (environ 90 %) provient de chalutiers.

Les achats à distance couvre 74 % des transactions.

La criée comptabilise 145 acheteurs, dont 78 mareyeurs et 40 poissonniers.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	3 703	26	20,25	34	5,47
Cardine franche	1 170	8	4,10	7	3,50
Églefin	1 151	8	3,09	5	2,68
Raie fleurie	1 070	8	1,98	3	1,85
Thon germon	910	6	2,47	4	2,71
Merlu commun	818	6	2,37	4	2,90
Langoustine	633	4	7,55	13	11,93
Congre	607	4	0,83	1	1,37
Seiche commune	363	3	0,93	2	2,56
Émissoles	324	2	0,44	1	1,36

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de la baudroie, de la cardine, de congre, de l'églefin, de langoustine, de divers raies et de raie fleurie par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

### Criée de Loctudy

C'est le seul port du pays bigouden à voir son résultat augmenter en volume et en valeur, porté par la production des bolincheurs\* après plusieurs années de baisse. Plus de 80 % de la production vendue sous criée provient néanmoins de chalutiers.

**Commercialisation totale :**  
2 601 tonnes (6,38 %)  
11,40 millions d'euros (4,30 %)  
4,38 €/kg (-2,01 %)

La criée comptabilise 86 acheteurs, dont 64 mareyeurs et 15 poissonniers. L'achat à distance couvre 84 % des transactions.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	627	24	3,39	30	5,41
Cardine franche	291	11	0,96	8	3,30
Langoustine	207	8	1,99	17	9,61
Églefin	190	7	0,49	4	2,58
Raie fleurie	172	7	0,29	3	1,69
Sardine commune	166	6	0,13	1	0,78
Merlu commun	165	6	0,45	4	2,73
Sole commune	43	2	0,75	7	17,44
Bar commun	37	1	0,60	5	16,22
Saint-Pierre	25	1	0,28	2	11,20

En 2017, 78 % de la production négociée en criée provenaient de la pêche hauturière\*, suivie par la pêche côtière\* (16 %). 80 acheteurs étaient enregistrés à la criée, dont 59 mareyeurs\* et 15 poissonniers.

### Criée de Concarneau

Le prix moyen est resté soutenu, mais la valeur tout comme le volume commercialisés sont orientés à la baisse. L'activité reste portée par les navires de pêche côtière\* (53 % de la production en 2017). Les chalutiers couvrent 36 % de la production et les bolincheurs\* 32 %. Les achats à distance représentaient 39 % des ventes en 2017.

**Commercialisation totale :**  
3 212 tonnes (-7,11 %)  
16,08 millions d'euros (-5,80 %)  
5,01 €/kg (1,42 %)

La criée comptabilise 132 acheteurs, dont 65 mareyeurs et 48 poissonniers.

Le port enregistre une part importante de transactions hors criée.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine commune	936	29	0,84	5	0,90
Langoustine	390	12	5,08	32	13,03
Merlu commun	206	6	0,64	4	3,11
Baudroie	188	6	1,15	7	6,12
Lieu jaune	157	5	1,20	7	7,64
Cardine franche	129	4	0,47	3	3,64
Congre	92	3	0,13	0,81	1,41
Chinchard commun	77	2	0,04	0,25	0,52
Dorade royale	69	2	1,10	7	15,94
Bar commun	63	2	0,99	6	15,71

## Le mareyage et la transformation des produits de la mer

Le département compte 122 mareyeurs implantés localement. Source : DDTM/DML29

De nombreuses entreprises de conserves traditionnelles des produits de la mer y sont également installées.

Le Finistère accueille à Concarneau l'usine de Makurazaki France Katsuobushi, première unité de production de katsuobushi, avec agrément sanitaire européen en France. Ce condiment est un élément de base de la cuisine japonaise obtenu à partir de bonite (espèce de thon) séchée. L'entreprise possède tous les équipements et le savoir-faire pour produire le katsuobushi in extenso. Son objectif est de développer le marché européen (restaurateurs, épiceries fines, etc.).

### La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 42 permis nationaux de pêche à pied pour la saison 2019/2020.

85 licences générales de pêche à pied professionnelle ont été délivrées pour les gisements du département.

Aucune embarcation n'est utilisée ou déclarée pour le transport de coquillages pêchés à pied. Le transport se fait par voie terrestre.

Le tonnage pêché peut être estimé à 161 tonnes en 2019.

Les tellines représentent 81 % de la production. Elles sont suivies par les palourdes (11 %) et les coques (1,4 %). Sont aussi pêchés à pied par les professionnels, les oursins, les patelles, les bigorneaux, les pouces-pieds et certains poissons.

L'activité de récolte des algues de rive compte 60 entreprises récoltantes (dont 301 entreprises individuelles), soit 167 récoltants professionnels autorisés (dont 109 titulaires d'une licence et 59 saisonniers). En 2018, la production déclarée était de 2 607 tonnes d'algues.

### Les structures professionnelles de la pêche

Le Finistère accueille :

- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* dont le siège est à Ergué-Gabéric.
- Deux organisations de producteurs : Les Pêcheurs de Bretagne (675 navires adhérents en Bretagne et Loire-Atlantique pour une production de près de 84 515 tonnes) et Orthongel qui regroupe la totalité de la flottille nationale de pêche thonière tropicale (4 adhérents, 136 941 tonnes).
- Six coopératives d'avitaillement\*, une coopérative éclosier-repeuplement des gisements coquilliers au Tinduff et deux coopératives assurant une mission de gestion et d'assistance

comptable. Une dizaine de cabinets d'expertise comptable et de centres de gestion sur le département sont plus spécialisés auprès des armements et des entreprises à la pêche artisanale.

- L'Association des directeurs et responsables de halles à marée, basée à Quimper qui gère le service de prévision des apports au profit des criées, Prévapport (cf page 14).

- L'Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (Abapp) qui gère les cautionnements des acheteurs et réalise les transactions financières sous les criées bretonnes, de Cancale à Quiberon.

## L'aquaculture marine

### Les concessions et la production

**1 443** concessions sont accordées à **238** concessionnaires.

La production peut être estimée à 10 500 tonnes, dont 67 % d'huîtres et 32 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Audierne	9	2	2
Brest	548	554	77
Concarneau	216	301	34
Douarnenez	13	5	5
Le Guilvinec	117	244	28
Morlaix	540	724	92
<b>TOTAL</b>	<b>1 443</b>	<b>1 830</b>	<b>238</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

**53 navires<sup>(1)</sup> aquacoles immatriculés et 172 marins<sup>(2)</sup> identifiés**

#### Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Brest	0	13	20	16	14	7	<b>70</b>
Concarneau	0	3	8	7	6	2	<b>26</b>
Camaret	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Douarnenez	0	0	0	0	1	0	<b>1</b>
Le Guilvinec	0	3	1	2	7	2	<b>15</b>
Morlaix	0	8	17	12	15	7	<b>59</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>18</b>	<b>172</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

Outre l'élevage traditionnel d'huîtres et de moules, on trouve dans le Finistère un élevage d'ormeaux, un peu de coques et de palourdes. Une entreprise piscicole élève des truites et des bars.

Au total, en conchyliculture-algoculture-pisciculture marines, 121 entreprises disposent de leur siège social et d'installations dans le Finistère (y compris une entreprise piscicole et 12 entreprises dédiées à l'algoculture).



**21** femmes

Source : DDTM/DML 29

## La filière algues

**32** concessions (468 hectares) sont accordées pour l'algoculture.

Source : DDTM/DML 29

Dans le seul pays de Brest, globalement, la filière (production et récolte, commerce, transformation, équipementiers et services) compte 73 établissements pour 850 emplois. Un « cluster » algues a été mis en place en 2018 pour accélérer la structuration de la filière algues.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

## Le transport maritime

**120 navires immatriculés<sup>(1)</sup>**

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Brest	5	10	13	5	1	2	3	<b>39</b>
Concarneau	0	3	40	8	0	0	0	<b>51</b>
Camaret	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Douarnenez	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Le Guilvinec	0	0	11	0	0	0	0	<b>11</b>
Morlaix	0	0	87	0	10	0	0	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>73</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>120</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Avec un effectif de 2 400 à 3 100 collaborateurs selon la saisonnalité (dont 2 000 marins), la compagnie Brittany Ferries (BAI, siège social à Roscoff) est le premier employeur de marins français. Son chiffre d'affaires 2019 est de 469 millions d'euros. Elle a transporté 2,49 millions de passagers, soit une baisse de 4,9 % par rapport à 2018 et près de 866 000 véhicules (-5 %). Le fret a baissé de 1,9 % (202 000 véhicules). Les résultats ont souffert des incertitudes engendrées par les reports du Brexit. La compagnie dispose de 12 navires pour 12 routes maritimes entre la France, le Royaume Uni, l'Irlande et l'Espagne.

Son exercice 2019 s'est révélé compliqué face aux incertitudes et aux défis liés au Brexit. Le trafic passagers et véhicules industriels a été orienté à la baisse. Cependant, « le modèle économique Brittany ferries, basé sur un maillage de lignes diversifiées et sur une mise en avant des territoires desservis, porte encore ses fruits », limitant la baisse du trafic.

La compagnie a annoncé en 2019 l'acquisition, finalisée en février 2020, de la compagnie Condor Ferries en copropriété avec Columbia threadneedle investments (CTI), actionnaire majoritaire.

Source : BAI

Penn-ar-bed, filiale de Kéolis, qui bénéficie d'une délégation de service public du conseil régional de Bretagne, dessert trois îles de la pointe du Finistère (Ouessant, Molène et Sein). Elle exploite six navires pour 330 000 voyages par an (1 520 rotations).

Source : Penn-ar-bed

À noter également :

- La compagnie Morlenn express gère la liaison pour le compte de la Marine nationale entre Brest et Le Fret en presque île de Crozon.
- Une compagnie privée assure la liaison transrade à Brest en saison, de même que des liaisons vers les îles.
- Trois bacs piétons : Ile Tudy/Loctudy, le passage Lanriec/ville close à Concarneau et Bénodet/Sainte-Marine en saison.

Genavir, société par actions simplifiée unipersonnelle dont l'associé unique est l'Ifremer est dorénavant l'opérateur principal de la flotte océanographique française. Elle a son siège à Plouzané. Elle regroupe les moyens nautiques auparavant gérés par l'Ifremer, le CNRS, l'Institut polaire français Paul-Émile Victor et l'Institut de recherche pour le développement.

Ont aussi leur siège dans le Finistère :

- Orange marine pour les câblers de France télécom.
- l'Armement des phares et balises (APB) du ministère de la Mer.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.  
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

## 3 070 marins identifiés<sup>(1)</sup>

Répartition par genre de navigation

	Cabotage* international	Cabotage* national	Long cours*	Lamanage*	Navigation côtière *	Pilotage*	Remorquage*	TOTAL
Morlaix	1 644	6	29	5	37	4	4	<b>1 729</b>
Brest	232	60	178	14	99	15	48	<b>646</b>
Camaret	8	0	3	0	10	0	3	<b>24</b>
Douarnenez	40	2	9	0	14	2	3	<b>70</b>
Audierne	44	7	7	0	8	1	5	<b>72</b>
Le Guilvinec	135	27	39	0	47	1	15	<b>262</b>
Concarneau	116	19	42	1	64	2	21	<b>265</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 219</b>	<b>121</b>	<b>307</b>	<b>20</b>	<b>279</b>	<b>25</b>	<b>99</b>	<b>3 070</b>



**25** marins-pêcheurs étrangers, dont 16 originaires de l'Union européenne.

**403 723** jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

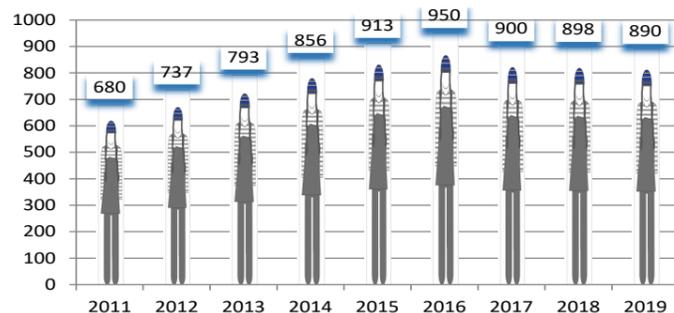
Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	1	614	449	3645	276	25	<b>1 729</b>
Brest	6	90	141	207	179	23	<b>646</b>
Camaret	1	1	8	2	10	2	<b>24</b>
Douarnenez	0	2	9	20	34	5	<b>70</b>
Audierne	0	1	13	26	30	2	<b>72</b>
Le Guilvinec	5	35	57	85	78	4	<b>264</b>
Concarneau	2	24	47	87	92	13	<b>265</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>767</b>	<b>724</b>	<b>791</b>	<b>699</b>	<b>74</b>	<b>3 070</b>

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



**890** femmes



L'importance numérique des femmes marins est liée à l'activité de Brittany Ferries. Certains emplois non traditionnellement marins (par exemple les postes d'hôtesse ou de personnels d'entretien) sont occupés par du personnel identifié comme marin.

## Le transport de marchandises et de passagers

Avec 2 634 156 tonnes de marchandises, soit une chute de 5,8 % par rapport à 2018, le port de Brest cède sa place de premier port de commerce breton au profit de Lorient.

Le port a été ajouté à la liste des points d'entrée désignés autorisés par les autorités françaises pour le contrôle des aliments pour animaux d'origine non animale issus de l'agriculture biologique importés de pays tiers.

Le trafic de fret au port de commerce de Roscoff-Bloscon baisse de 4,6 % avec 436 501 tonnes de marchandises, essentiellement réalisé par ferry.

100 tonnes de marchandises ont transité par le port de Concarneau.

L'activité du port de commerce de Douarnenez est constituée essentiellement de carburant. Son trafic s'était élevé à environ 49 050 tonnes en 2018.

Le port de Quimper Corniguel réceptionne du sable destiné aux chantiers de construction. Son trafic s'élevait à environ 32 400 tonnes en 2018.

Avec 19 escales de paquebots de croisière à Brest pour 42 598 passagers (entrées + sorties), la fréquentation est en hausse par rapport aux trois dernières années. Les allemands sont majoritaires (56 %), suivis par les américains (28 %) et les britanniques (15 %). Pour sept navires, il s'agissait d'une première venue à Brest. Parmi eux, le paquebot de 333 mètres PREZIOSA de la compagnie MSC Croisiers et le DISNEY MAGIC de la compagnie Disney Cruise Line (294 mètres).

Si Brest reste le port principal d'accueil des croisiéristes, Douarnenez, Concarneau ou Roscoff reçoivent parfois des paquebots de croisière. Ainsi, Douarnenez a reçu les paquebots SERENISSIMA, CORINTHIAN et CLIO, paquebots de 88 à 100 mètres de long avec une centaine de passagers.

Roscoff a accueilli un paquebot avec 108 passagers (entrées + sorties).

Avec 430 105 passagers, le trafic passagers transmanche au départ de Roscoff a reculé de 22 %.

Les pilotes des stations de pilotage\* de Roscoff-Morlaix et de la station de Brest-Concarneau-Odet ont réalisé 1 652 mouvements en 2019.

## L'industrie navale

« Avec 500 emplois dans la réparation navale, le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile, activité représentée par les entreprises Damen et Navtis ». Cela représente 24 % des emplois portuaires.

Source : INSEE dossier Normandie mars 2017

L'Interprofession du port de Concarneau regroupe 50 entreprises pour 1 250 emplois directs et 200 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Sources : IPC, API

Les travaux du quai du port de Brest dédié aux énergies marines renouvelables se sont poursuivis en 2019.

Source : Région Bretagne

Source : ORTB

Sources : CCI de Bretagne, BAI

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.  
Source : DGITM/DAM/SDSI

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins<sup>(1)</sup> par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	1	0	1
Brest	0	5	7	10	6	1	29
Concarneau	0	4	11	6	7	4	32
Camaret	0	0	0	1	0	0	1
Douarnenez	0	0	5	3	0	0	8
Le Guilvinec	0	0	4	2	4	0	10
Morlaix	0	1	3	3	1	0	8
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>89</b>



Parmi les 89 marins enregistrés, 71 travaillent en navigation côtière\* et 8 au long cours\*.

17 navires sont armés\* en plaisance professionnelle dans le Finistère.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.  
Source : DGITM/DAM/SDSI

## La formation maritime et la recherche

La section professionnelle paritaire pêche et cultures marines (SPP PCM) d'AGEFOS-PME est basée à Quimper.

L'association La Touline, qui accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi et la formation, a son siège à Brest.

Le lycée professionnel maritime du Guilvinec a accueilli 144 élèves en formation initiale en 2018/2019. Il assure des formations pour la pêche, le commerce et le mareyage, dont un BTS PGEM (pêche et gestion de l'environnement marin).

Le Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) dont le siège est à Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels des lycées professionnels maritimes bretons. Il dispose également d'un site à Lorient.

Le Campus des industries de la mer labellisé CMQ (campus des métiers et qualifications) est installé à Brest.

La recherche scientifique est particulièrement bien implantée dans le département.

Le pôle mer Bretagne Atlantique a son siège à Brest.

Roscoff accueille un parc scientifique dédié aux biotechnologies marines adossé à la station biologique marine créée en 1872.

La zone d'emploi de Brest accueille 730 chercheurs dans 24 unités de recherche à dominante principale mer et littoral intervenant dans des domaines très diversifiés. Globalement, la recherche et l'enseignement supérieur emploie 1 700 personnes, dont près de 40 % des effectifs à l'Ifremer dont le siège se trouve désormais à Brest.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

## L'extraction de granulats marins

Du sable coquillier est extrait par des dragues aspiratrices de la concession des Duons autorisée par décret de 2011 au large de Morlaix.

L'autorisation d'une durée de 25 ans porte sur un volume maximal de 50 000 m<sup>3</sup> par an.

## L'environnement

Classement des eaux de baignade : 221 sites d'excellente qualité, 30 sites de bonne qualité, 3 sites de qualité suffisante et 3 sites de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

116 tonnes d'algues vertes ont été récoltées dans le rideau d'eau et 726 tonnes d'algues vertes échouées ont été ramassées.

Source : DDTM/DML 29

- Label Pavillon bleu
- 10 communes labellisées pour une ou plusieurs plages (Clohars-Carnoët, Fouesnant-les-Glénan, Le Conquet, Moëlan-sur-mer, Névez, Plougasnou, Plouhinec, Pouldreuzic, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon).

- 2 ports labellisés (Douarnenez, Morgat).



## Les énergies marines renouvelables

Le passage du Fromveur, entre les îles de Molène et d'Ouessant a été depuis longtemps identifié comme propice à l'installation d'hydroliennes.

L'hydrolienne D10-1000, développée par l'entreprise SABELLA, a été relevée. Après réimmersion dans le passage du Fromveur elle devrait être exploitée pour alimenter en électricité l'île d'Ouessant, jusqu'à la mise en service du projet PHARES, porté par Akuo Energy, comprenant deux hydroliennes Sabella, une éolienne, de l'énergie solaire et du stockage d'énergie (mis en œuvre par EDF SEI).

Source : Sabella

# La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

**86 650 navires de plaisance immatriculés**

	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Morlaix	12 903
Brest	29 926
Camaret	4 556
Audierne	2 963
Douarnenez	4 475
Le Guilvinec	14 291
Concarneau	17 536

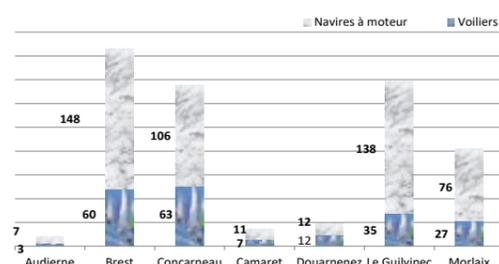
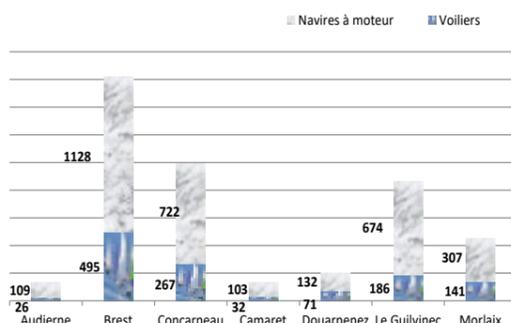
Le département compte :

- 61 % de navires à moteur.
- 8 % de la flotte métropolitaine.

Les navires de moins de 5 mètres représentent 49 à 62 % du total selon le quartier d'immatriculation.

**4 393 mutations de propriété**

**677 premières immatriculations**



## Les permis mer

**50** bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

**2 414** plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **107** une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 29

## Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	76	109	13,5	4
Sports nautiques et de bord de mer	244	616	52,6	23
Industries, commerces et services	483	2 203	269,3	335

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Dans le seul pays de Brest, 785 emplois sont recensés dans le nautisme (320 établissements, dont 70 associations, principalement de petite taille : 95 % ont moins de 10 salariés).

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

## Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 16 structures agréées pour la plongée en apnée,
- 48 structures agréées pour la plongée sportive,
- 6 structures agréées pour la pêche sous-marine,
- 81 structures avec une activité de voile, dont 37 « École française de voile »,
- 9 clubs de char à voile.
- 16 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 13 clubs d'aviron,
- 6 structures de kite-surf et cerf volant,
- 30 structures de surf,
- 5 clubs de longue côte.

Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile (2018), École française de voile (2018), Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, Fédération française de randonnée

## La pêche de loisir

**235** autorisations de pose de filets fixes sont délivrées par la DDTM/DML pour la pêche dans la zone de balancement des marées\*.

Elles se répartissent ainsi : 50 pour Morlaix, 31 pour Brest, 15 pour Douarnenez, 60 pour Audierne et 79 pour Le Guilvinec.

Source : DDTM/DML 29

**402** autorisations pour la pêche de loisir sont délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

## Les manifestations nautiques

**388** manifestations nautiques sont déclarées auprès de la DDTM/DML en 2019.

# La sécurité maritime

**1 261** visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO (centres de sécurité des navires de Brest et de Concarneau). 25 visites de sécurité de navires étrangers ont été réalisées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

**905** aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, balises, espars\*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises). Le Finistère est le département qui concentre le plus de phares en France.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO (Corsen et Étel) ont coordonné **1 029** opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage au large du Finistère sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **81** moyens nautiques dans le département pour **29** stations (dont 28 permanentes) et **1 203** bénévoles.

Source : DIRM NAMO, SNSM